



## CONCOURS DE DRESSAGE OFFICIEL DE GENEVE MANEGE D'EVORDES 23, 24, 25 mars 2018

Présidents du CO Fabre Delbos Frédérique, La Croix-de-Rozon  
Grivel, Pierre-Paul, Genève  
Secrétaire du CO Berchier Emilie (078 680 0613)  
Délai 26 février 2018

Déléguée technique  
Vétérinaire

Hotzenköcherle Annette, Jongny (078 742 3952)  
Kuffer Alain, Vandoeuvres (079 203 4938)

Site Internet : <http://www.etrrier-ge.ch>

No.	Date	Catégorie	Licences	Finances	Prix	Remarques
1	23.03.2018	O L 12/60	DR, DN	45	150	Coupe L ASCC / Coupe R ASCC
2	23.03.2018	O L 14/60	DR, DN	45	150	Coupe L ASCC / Coupe R ASCC
3	23.03.2018	S Libre-à-la-carte	DR, DN	45	100 (nat.ou esp.)	Programme FB (à spécifier lors de l'inscription) - carré 20x60- chevaux sans classement L ou au-dessus.
4	24.03.2018	O M 22/60	DR, DN	70	200	Coupe M ASCC et Coupe amateurs M ASCC
5	24.03.2018	O M 24/60	DR, DN	70	200	Coupe M ASCC et Coupe amateurs M ASCC
6	24.03.2018	O S 1/60	DN	80	300	Coupe S ASCC et Coupe amateurs S ASCC
7	24.03.2018	O Prix St.-Georges	DN	80	400	Coupe S ASCC et Coupe amateurs S ASCC
8	25.03.2018	O FB 06/60	RB, SR, SN	45	100 (nat.ou esp.)	Qualificatif Championnat genevois 2018 - degré II
9	25.03.2018	O L 12/60	DR, DN	45	150	Qualificatif Championnat genevois 2018 (lic. R/N) - Coupe L ASCC et Coupe R ASCC
10	25.03.2018	O FB 02/60	RB, SR, SN	45	100 (nat.ou esp.)	Qualificatif Championnat genevois 2018 - degré I

Organisation Etrier - Manège d'Evordes

Engagements/Finances Les engagements/finances seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (ons.fnch.ch)

Phase d'engagement ultérieur Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT, elle sera affichée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai. Surtaxe de CHF 5.00 par épreuve.

Annulations/Mutations sont à effectuer soi-même, jusqu'à 16h, le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (ons.fnch.ch)

Renseignements Emilie Berchier, 078 / 680 06 13

Remarques/Restrictions Epreuves 1, 2, 4 et 5: max. 25 participants par épreuve: pour les autres épreuves max. 35 participants par épreuve. La déléguée technique peut augmenter ces nombres. Le CO se réserve le droit de modifier le programme, ou - en cas de trop faible participation - d'annuler une épreuve. Une limitation kilométrique pourra être imposée, priorité sera donnée aux membres de l'ASCC. Le changement complet d'une paire compte comme nouvelle inscriptions (R.G., 4.7).

Prix/Plaques/Flots selon règlement FSSE.

Emplacement Le concours a lieu à l'extérieur sur un carré en sable 20x60m, échauffement en manège.

Ecuries Des boxes en nombre limité sont à disposition. Prendre contact avec le Manège d'Evordes, tél. 022 771 4040.